

**Compte-rendu de la journée inter-CLDR :  
La Roche-en-Ardenne et Rendeux**

02/06/18 – Hostellerie de la Clairefontaine



Marloie, le 6 juin 2018

**• CLDR de La-Roche-en-Ardenne**

**Présents :** Guy GILLOTEAUX, Léon ANDRE, Alexandre PONCIN, Christiane COLLINET, Josette FAUCONNIER, Etienne JACQUES, Anne MOTTET, Marie-Chantal BERTRON, Albert GILLET, Hubert BATTEUX, Pascal ROGER, Anne-M. ARCHAMBEAU, Charles LOUIS, Laetitia PIROTTON, Patrick VOLVERT, Annie DUTERME.

**• CLDR de Rendeux**

**Présents :** Audrey CARLIER, Jean-Marie CHEVALIER, Myriam HUBERT, Cédric LERUSSE, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît TRICOT, Colette WYEME, Théo ALIE, Cédric DAINE, Yves GABARET, François GRANVILLE, Laurence LABEYE, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Frédéric MORLAND, Nicole NOTE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Francis SCIUS, Chantal SERVOTTE, Roland WATHIEU.

**• Invités**

François BAAR, Audrey CARLIER, Christophe COLLINET, Eléonore DEFREYNE, Raphaël DE LAMOTTE, Sophie DUCHATEAU, Bruno GALASSE, Catherine HONNAY, Nathalie LAFFINEUR, Nathalie MALMEDIER, Delphine ROGISTER, Noëlle WILLEM.

Jean-Michel BODELET, Agent-relais ODR à l'administration communale de La-Roche-en-Ardenne ;  
François COLLIGNON, Agent-relais ODR à l'administration communale de Rendeux ;  
Pierre PONCELET et Gwénaél DEVILLET : bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;  
Florence LESUISSE, Pauline MARCHAND, Catherine SERVOTTE, Alain JACQUET et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.

JC Simon accueille les participants et explique l'organisation de la journée. Le matin, les structures associatives présenteront brièvement leur travail. L'après-midi, l'assemblée sera divisée en deux groupes, la CLDR de La Roche-en-Ardenne et celle de Rendeux, qui échangeront chacune à leur tour avec les structures associatives afin de poser des questions et d'échanger des idées de projets futurs. L'après-midi se terminera par une brève présentation de chaque CLDR à l'ensemble de l'assemblée au sujet d'éléments pertinents qu'elles auront retenus de la journée.

## 1. Mot du Bourgmestre et Président de la CLDR de La Roche-en-Ardenne, Guy Gilloteaux

Guy Gilloteaux aborde les questions de territorialité : est-ce que tous les habitants de la commune de La Roche-en-Ardenne se sentent appartenir à la commune ? Ou se sentent-ils plutôt habitants de leur village ? Par ailleurs, la commune de La Roche-en-Ardenne est déjà impliquée dans beaucoup de projets d'intercommunalité. Un petit centre comme La Roche a besoin d'un territoire... et réciproquement. Quelles sont donc les intentions territoriales de La Roche et Rendeux (sans évoquer une nouvelle fusion des communes) ? La notion de limite territoriale est très intéressante et reviendra au fil de la journée.



## 2. Présentation des structures associatives

### Secteur nature et environnement

- **Groupe d'Action Locale « Pays de l'Ourthe » (GAL)** - représenté par Catherine HONNAY (directrice) et Nathalie MALMEDIER (coordinatrice projets et responsable « Rénovation énergétique »), Bardonwez 2 à Rendeux, 084/37.86.41 <http://www.paysourthe.be/>
- **Maison du Tourisme « Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe et de l'Aisne »** - représentée par Audrey CARLIER (directrice), Place du Marché 15 à La-Roche-en-Ardenne, 084/36.77.36 <http://www.coeurdelardenne.be/>
- **Contrat Rivière Ourthe (CRO)** – représenté par Sophie DUCHATEAU (coordinatrice adjointe et inventaires de terrain), rue de la Laiterie 5 à Tohogne, 086/21.08.44 <http://www.cr-ourthe.be/>
- **Département de la Nature et des Forêts (DNF)** – représenté par François BAAR (chef de cantonnement) et Christophe COLLINET, rue du Val du Bronze 9 à La Roche-en-Ardenne, 084/24.50.50.

### Secteur socio-culturel

- **Integra+** - représenté par Nathalie LAFFINEUR (coordinatrice logement) et Bruno GALASSE (IDESS), Chainrue 3 à Barvaux-Sur-Ourthe, 086/21.06.02, <http://integra-plus.blogspot.com/>
- **Centre International de Rencontres et d'Actions Culturelles (CIRAC)** – représenté par Renée BOUTER (co-directrice) et Angélique NICLOUX (coordinatrice classes vertes et stages), rue des Martyrs 13 à Marcourt, 084/47.72.11, <http://www.cirac.be>
- **Miroir Vagabond** – représenté par Delphine REGISTER (chargée de projet), Vieille route de Marenne 2 à Bourdon, 084/31.19.46, <http://miroirvagabond.be>
- **Maison de la Culture Famenne Ardenne (MCFA)** – représentée par Eléonore DEFREYNE, chaussée de l'Ourthe 74 à Marche-en-Famenne, 084/31.46.89 ou 0499/75.14.31, <http://www.maisondelaculture.marche.be/>

- **Bibliothèque et Centre de Documentation régionale « Lire au fil de l'Ourthe »** - représenté par Noëlle WILLEM (responsable et bibliothécaire) et Raphaël DE LAMOTTE (bibliothécaire), Bardonwez 2 à Rendeux et rue du Corumont 6b à La Roche-en-Ardenne, 084/37.86.41 (Rendeux) ou 0472/68.09.34 (La-Roche-en-Ardenne), <http://www.ourthe-documentation.be/>



### 3. Compte-rendu des discussions de la CLDR de La Roche-en-Ardenne

#### PREMIERE PARTIE- ASSOCIATIONS NATURE & ENVIRONNEMENT

- *Qu'en est-il de la problématique des castors évoquée par le CRO ?*

Les castors ont été réintroduits illégalement et se sont bien développés ; ils sont maintenant présents dans tout le bassin-versant de l'Ourthe. Les castors peuvent même être envahissants et poser des problèmes à certains endroits, mais c'est une espèce protégée. Suite à des difficultés rencontrées à Houffalize, le CRO a coordonné une enquête et a répercuté les résultats au niveau de la Région. Lorsque des castors occasionnent des dégâts, le CRO peut se rendre sur place pour voir les solutions possibles, au cas par cas. Le CRO peut aussi organiser une visite de terrain avec les locaux concernés et les services du SPW (habilités pour autoriser la démolition des barrages, le piégeage et le déplacement des animaux).

- *L'aménagement de la colline du Deister fait-il l'objet de collaborations ?*

Dans un premier temps, les collaborations concernaient surtout la commune, le DNF et le Parc Naturel des Deux Ourthes et visaient des aspects techniques. Les choses progressent et les partenariats s'élargissent, notamment avec la Maison du Tourisme (un nouveau circuit de promenade, formant un 8, passant par le Deister, vient d'être reconnu par le CGT et va être balisé), avec la MCFA (projets de potagers collectifs), avec l'athénée (réfection d'un mur en pierres sèches par des étudiants dans le cadre du projet du PNDO), etc.

L'axe château – Deister – arboretum – parc à gibiers pourrait peut-être faire l'objet d'un projet global.

- *Comment financer les travaux d'entretien de promenades, sentiers didactiques... ?*

Au niveau du bois de Samrée, les modules de sensibilisation et les caillebotis ont 10 ans et nécessitent une importante rénovation. Des planches, mais aussi certains poteaux du caillebotis, doivent être remplacés. Le sentier didactique pourrait aborder les résultats du LIFE « Plateau des Tailles ». Les travaux avaient été financés via le LIFE et l'entretien avait été confié au Syndicat d'Initiative.



Au niveau de la commune de La-Roche-en-Ardenne, trois sites phares nécessitent des moyens importants pour leur entretien : la colline du Deister, le sentier didactique de Samrée et le tour du lac de Nisramont.

Au niveau régional, les subventions concernent généralement des investissements et pas des travaux d'entretien (car la vérification du bon usage de ce type de budget par l'administration est compliquée). Mais rien n'empêche de solliciter les Ministres concernés.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- Collaborer avec les Compagnons bâtisseurs- ils réalisent des chantiers en échange de l'hébergement, des repas et d'un encadrement (c'est déjà le cas sur le site du château).
- Financer les entretiens - les produits phares participent indirectement aux recettes de la commune (nuitées...), qui pourrait donc y consacrer un budget. Dans certaines régions, des promenades sont payantes. Les organisateurs de grands évènements pourraient aussi participer à ce financement, étant donné qu'ils profitent de l'infrastructure et/ou de la nature (exemple : loueurs de kayaks...).
- Créer une entreprise d'économie sociale : ce type d'entreprise peut bénéficier de subventions. Ce serait aussi l'occasion de créer de l'emploi, de remettre des personnes au travail, etc.

- *Pourquoi ne pas imposer l'installation de panneaux photovoltaïques ?*

Les panneaux photovoltaïques sont régulièrement installés chez les particuliers, mais pas encore assez dans les entreprises et chez les agriculteurs. Il y a pourtant de grandes superficies de toitures qui sont disponibles et la gestion pourrait être confiée à un organisme public. Le GAL rappelle que le plus gros potentiel de production est chez les particuliers.

Guy Gilloteaux explique que la commune favorise les énergies douces dans le cadre de la réfection de la piscine, au niveau des écoles (panneaux photovoltaïques) ... Par ailleurs, il est déjà difficile d'attirer des entreprises sur le territoire et le nombre d'agriculteurs est en diminution à cause de nombreuses contraintes ; ce n'est donc pas la commune qui va imposer des charges supplémentaires.

## DEUXIEME PARTIE- ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES

- *Quels sont les besoins des jeunes ?*

Un groupe de jeunes de La Roche-centre (13 à 16 ans) avait pris son indépendance par rapport au Miroir Vagabond, mais a encore besoin d'encadrement pour certaines démarches. Contactés lors du festival BAM, ces jeunes voudraient disposer d'un skate-park (rampes...). Deux lieux sont cités : le premier à côté de la salle de gym de l'athénée mais l'endroit idéal serait en Pérovette, au centre-ville, à la vue de tous pour un certain contrôle social et pour des rencontres avec les voisins du home.

A La Roche-centre, il y a aussi un réel besoin d'un local où les jeunes pourraient s'installer, décorer, « laisser des traces » (ce qui n'est pas possible actuellement dans le local des Grès, en propriété communale et confié au SI pour la gestion)... Cela pourrait être une collaboration entre le Miroir Vagabond, Mic-Ados, la MCFA et le CIRAC.

Le CIRAC peut organiser des activités, mais c'est à réfléchir selon les besoins et les demandes des jeunes.

Les jeunes semblent avoir moins de besoins dans les villages car il y a des comités locaux, les chars du carnaval, etc.

- *Quel avenir pour la bibliothèque qui se trouve actuellement dans le bâtiment des pompiers ?*

Suite à plusieurs décès lors d'incendies, la commune de La-Roche-en-Ardenne a obtenu un poste avancé de pompiers, à condition de mettre le bâtiment à disposition. Avec la réorganisation du secteur, la commune va devoir donner le bâtiment à la zone de secours. L'objectif est évidemment de conserver ce poste avancé et de faciliter son accès (via les rues du Chalet et de Corumont). La bibliothèque, qui se trouve dans le bâtiment, pourrait être déplacée dans un immeuble appartenant à la commune et situé rue du Purnalet. L'étage est occupé par deux appartements gérés par l' AIS mais le rez-de-chaussée (ancien magasin de vêtements) est disponible pour des activités culturelles.

- *Qu'en est-il de la communication des associations vers la population ?*

Le bulletin communal mensuel est très fourni et constitue déjà un support important. Ce dispositif pourrait être complété par une maison des associations ou une plateforme internet pour également assurer une meilleure coordination entre les comités.

A noter que l'Accueil Temps Libre (ATL), qui se tenait au centre sportif, a dû déménager vu l'état du bâtiment. L'ATL se tient maintenant dans un local du home, ce qui va permettre des activités intergénérationnelles.

- *Est-il possible de créer une structure pour l'entretien des promenades ?*

Intégra+ peut participer à la réflexion par rapport à la faisabilité de ce projet. En effet, beaucoup de questions se posent : quel type d'entreprise d'économie sociale choisir ? Comment éviter de concurrencer le privé ? Des bénévoles, qui cherchent de l'occupation, pourraient-ils y participer ? Quelles sont les conditions pour les chômeurs ? Le sujet n'est pas simple car Intégra+ constate que les personnes « à intégrer » ont tendance à déménager vu les difficultés de mobilité et le peu d'opportunités à La-Roche-en-Ardenne. C'est aussi à discuter avec « La Caestienne », entreprise d'économie sociale installée à Beauraing et qui s'occupe notamment de parcs et jardins.

#### **4. Compte-rendu des discussions de la CLDR de Rendeux**

##### **PREMIERE PARTIE- ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES**

- *Est-ce que les Activités Temps-Libre (ATL) sont des activités impulsées par la commune ?*

Généralement oui. C'est la commune qui veille à la complémentarité entre les différentes associations et les différentes activités organisées. Par exemple, le Miroir Vagabond est dans l'obligation d'organiser 3 modules d'animation par an sur le territoire, mais la date de ceux-ci est fixée en concertation avec la commune. Le CIRAC organise principalement des plaines de vacances et la Bibliothèque développe des activités nature/lecture par tranches d'âge.

- *Le Miroir Vagabond et Integra+ ne font-ils pas un peu doublon ?*

Non. Ils travaillent parfois sur des thématiques similaires mais, concrètement, ils s'occupent de territoires et de publics différents. En effet, Integra+ travaille uniquement avec les citoyens en situation d'intégration socio-professionnelle.

Integra+ en profite pour ajouter que la journée est utile aux associations pour faire entendre leurs demandes/besoins aux communes, mais cette utilité est réciproque : les communes et les habitants ne doivent pas hésiter à informer les associations des besoins éventuels auxquels elles pourraient répondre.

- *Avant ce jour, est-ce que l'assemblée connaissait les associations présentes ?*

Plus ou moins, non, etc. Les réponses sont diverses mais dans l'ensemble tout le monde remarque un problème de communication généralisé. Le CIRAC propose la création d'une plate-forme associative

pour les communes : un lieu centralisé où les citoyens d'une commune pourraient trouver toutes les informations utiles sur les structures associatives actives sur leur territoire.

Certains citoyens insistent sur le fait qu'une « journée des associations » pourrait être un moyen efficace de communiquer et de faire connaître les différentes structures. Il serait également nécessaire d'avoir une personne ressource à la commune, qui pourrait informer les citoyens au sujet des différentes associations, pour que les personnes n'ayant pas accès à internet puissent quand même s'informer à ce sujet (pour l'instant, l'information se fait plutôt par secteur- logement, culture, etc.). La MCFA insiste sur l'importance de bien informer le personnel communal sur les différentes structures, leurs rôles et leurs actions.

#### Remarques :

- JC Simon insiste sur tous les emplois créés par les différentes structures présentes.
- Beaucoup de locaux existent déjà à Rendeux (ex- Presbytère de Marcourt) -> Oui mais volonté de centraliser les services dans le village de Rendeux.
- A Rendeux, le groupe de jeunes le plus important est certainement « le Patro », qui regroupe une soixantaine de jeunes -> bientôt un nouveau local pour eux.
- Des vélos électriques sont disponibles à la Commune mais ceux-ci peu utilisés ; le GAL va sans doute en acquérir -> possibilité de développer un projet pour les publics précarisés.

## **DEUXIEME PARTIE- ASSOCIATIONS NATURE & ENVIRONNEMENT**

- *C'est étonnant que le DNF promeut les résineux...*

Le DNF ne promeut pas les résineux, il vise à garantir un équilibre 50/50 entre les résineux (plus productifs pour les communes) et les feuillus (bénéfiques pour la biodiversité).

Il existe une réserve intégrale (parcelle sur laquelle il n'y a plus d'intervention humaine, on laisse la forêt se développer naturellement) à Rendeux, sur les hauteurs de Bardonwez.

Le DNF est en train de développer les plans de réaménagement forestier : à la demande des communes, lorsque les plans seront terminés, le DNF pourra venir présenter les plans devant le Conseil communal ou les habitants.

- *La Roche-en-Ardenne est en train de rédiger une charte pour les organisateurs d'évènements sportifs. L'initiative serait également intéressante préventivement à Rendeux car elle permettrait que la situation ne devienne pas aussi catastrophique qu'à La-Roche-en-Ardenne.*

La Maison du Tourisme dit que pour rédiger une telle charte, il est nécessaire de consulter l'ensemble des acteurs (ex- DNF). A Houffalize, le gros problème lors des évènements est né d'une mauvaise communication à la population. Le problème de communication existe également entre les différentes institutions communales.

Pour l'instant, lorsqu'un organisateur transgresse les règles, il reçoit une amende de 150 euros, mais cela ne représente rien pour quelqu'un qui a fait de gros bénéfices en quelques jours : il faudrait plutôt, par exemple, qu'il reçoive une interdiction de revenir sur le territoire l'année d'après.

- *Quelles sont les pistes de solutions pour résoudre les problèmes engendrés par la surpopulation du gibier dans les forêts ?*

Le DNF insiste sur le fait que de nombreux efforts sont déployés pour résoudre le problème, mais ça ne fonctionne pas. Il est important que les différentes structures communales prennent note des demandes concrètes émanant des différents acteurs de leur territoire et les transmettent au législateur, car c'est lui qui pourra faire changer les choses. Pour l'instant, il existe un conseil cynégétique de la forêt : il est important d'y envoyer les représentants adéquats pour faire entendre les demandes au mieux.

Il est important de rappeler qu'il existe des exemples de bonne collaboration entre les chasseurs et les agriculteurs- les premiers clôturent la parcelle, ou prêtent du matériel, en échange d'accès à certaines terres.

- *Afin d'éviter les arrêts sauvages des kayakistes, ne devrait-on pas créer plus d'aires de repos ?*

La plupart des acteurs du secteur affirment que ce n'est pas nécessaire. De plus, pour créer de nouvelles zones d'embarquement/débarquement, il faut modifier le décret kayak et le Ministre ne semble pas très enthousiaste à cette idée. En revanche, il pourrait être pertinent de créer un film d'information et de sensibilisation à montrer aux touristes dans le bus qui les emmène à l'embarquement, pour tenter de modifier leurs comportements.

- *Qu'en est-il des projets de mobilité douce ?*

Importance du développement du projet « points nœud » du réseau cyclable- projet qui vise à développer un réseau de voies lentes structurées en « points nœud », permettant à chacun de composer un itinéraire personnalisable en fonction de ses attentes.

En ce qui concerne la mobilité douce d'usage, il est important de faire passer les voies lentes par les lieux de vie et les centres de village sinon ça n'a pas de sens. Une attention particulière doit être portée sur les publics précarisés.

Remise en état des chemins par les exploitants forestiers ? Le DNF note que cette remarque revient souvent mais il existe une législation en la matière. Par ailleurs, il faut aussi vérifier si le réseau est suffisamment développé pour permettre le passage d'un charroi forestier.

Remarques :

- Florence Lesuisse pose la question de la place de la nature dans le futur PCDR de Rendeux. Certains Rendeusiens affirment qu'il existe déjà sur la commune des groupes nature, etc. Il leur semble donc que cet axe ne requière pas une attention particulière supplémentaire.
- Une réflexion autour du Plan Bois-Energie pourrait être pertinente dans le futur.

### **SYNTHESE DES DEMANDES/REMARQUES DES ASSOCIATIONS**

<b>Associations</b>	<b>Demandes/Remarques</b>
GAL	- Possibilité d'élire des représentants des CLDR au sein du GAL
Maison du Tourisme	- Recherche des parrains pour les sentiers de VTT - A besoin d'un endroit de stockage saisonnier pour les brochures
Contrat Rivière Ourthe	- Demande de prêter une attention particulière à la sauvegarde des hirondelles de rivage car les rivages de l'Ourthe sont les seuls endroits où on en retrouve encore dans des berges naturelles
DNF	- Projet d'un nouveau plan d'aménagements forestiers (prévu pour fin 2018) qui doit être défini en concertation avec les différents acteurs du territoire
Integra+	- A besoin de nouveaux locaux pour leur projet IDESS
CIRAC, Miroir Vagabond et MCFA	- Volonté de créer un local pour les jeunes à Rendeux ou La Roche-en-Ardenne. Pourquoi un local uniquement pour les jeunes ? Pour qu'ils puissent s'approprier les lieux en y déposant leurs affaires, en le décorant, etc. Remarque : difficile de faire venir les jeunes Rendeusiens au CIRAC
Lire au fil de l'Ourthe	- Le centre de documentation souhaite conserver tous les souvenirs de la mémoire collective, c'est pourquoi il souhaite collecter toutes les petites publications des acteurs associatifs du territoire - Dans le futur, peut-être besoin d'un nouveau local pour la bibliothèque de La-Roche-en-Ardenne (car les pompiers risquent de devoir occuper tout le bâtiment) et pour le centre de documentation de Bardonwez (car manque de place pour la conservation des ouvrages)

## 5. Conclusion

### • Conclusion de la CLDR de Rendeux.

Les Rendeusiens souhaitent être mieux informés au sujet des structures associatives et de leur travail. Pour cela, il pourrait être pertinent :

- De mettre sur pied une journée des associations ;
- De créer une plateforme en ligne centralisée ;
- De désigner une personne-relais à l'administration communale concernant tout ce qui touche au monde associatif ;
- D'informer davantage l'entière du personnel communal au sujet des différentes associations.



Il y a une réelle volonté de la commune et de ses habitants à développer davantage les voies lentes. Il est important que celles-ci soient accessibles aux aînés, aux enfants, aux PMR, etc. Il est aussi primordial de développer la mobilité douce d'usage (notamment pour personnes à faibles revenus), et pas uniquement la mobilité douce touristique.

### • Conclusion de la CLDR de La-Roche-en-Ardenne.

Les Rochois retiennent deux axes de réflexion :

- Concrétiser la liaison RAVeL entre La Roche et Rendeux- tous les acteurs sont présents (les deux communes, le DNF, le CRO, le GAL, la Maison du Tourisme) et c'est donc l'occasion de rappeler l'intérêt de ce projet pour la mobilité, le tourisme, l'environnement... Le blocage se situe au niveau de Natura 2000, mais il faut que tous les acteurs continuent à se mobiliser.
- Créer une structure pour l'entretien des promenades et autres infrastructures : les ouvriers communaux ne suffisent plus à la tâche et ont d'autres priorités. Il s'agirait donc d'étudier la possibilité de créer une entreprise d'économie sociale (dont le type, le financement, l'organisation... sont à définir), ce qui aurait un impact positif sur de nombreux secteurs.

### • Conclusion de l'Echevin et Président de la CLDR de Rendeux, Benoît Tricot.

A l'issue de cette journée, Benoît Tricot tire plusieurs enseignements :

1. *Le caractère passionné et dynamique des intervenants* : il se passe déjà beaucoup de choses sur le territoire des deux communes, les différentes structures sont très actives.
2. *La complémentarité entre les structures* : les intervenants se connaissent déjà bien. Par contre, à ce stade, entre les structures et les CLDR, c'est plutôt une complémentarité potentielle.
3. *L'approche transversale* : chaque structure développe une approche basée sur des experts, des acteurs locaux et les citoyens.
4. *L'action dans la durée* : la plupart des projets s'expriment dans la durée, ce qui implique une élaboration consensuelle et donc une concertation.
5. *Le fil rouge, l'Ourthe* : cet élément est tellement évident qu'il n'a pas été cité ! Mais, l'Ourthe est un catalyseur très important pour les projets entre les deux communes.
6. *Des structures supports* : les différentes structures qui se sont présentées peuvent servir de supports aux CLDR pour expérimenter des projets innovants, se mettre en réseau, réfléchir à des projets et les amplifier, établir des partenariats, ... en conclusion créer des synergies et peut-être des projets transcommunaux.



L'évaluation doit aussi se faire au regard des objectifs présentés en début de journée :

- *Faire connaissance* : l'objectif est globalement atteint, surtout entre les structures et les CLDR. Il a manqué un moment de discussion entre les deux CLDR ; il faudra se revoir !
- *Découvrir les projets des structures* : OK !
- *Avoir un PCDR fédérateur* qui tienne compte des autres structures : ce sera à confirmer plus tard, mais le souhait est bien présent.
- *Trouver des complémentarités entre le fonctionnement et l'investissement* : les structures présentes ont surtout des moyens pour leur fonctionnement. Quelques attentes en termes d'investissements matériels (tels que des locaux) permettraient d'optimiser leur travail.
- *Identifier des idées de projets transcommunaux* : cela reste à imaginer. Il faudrait croiser les enjeux des deux communes pour voir si des projets communs apparaissent.
- *Renforcer l'efficacité des partenariats entre structures, et avec les communes* : les choses semblent bien fonctionner entre structures, à part quelques petits réglages à faire. C'est plus difficile entre les structures et les communes car il faut organiser la communication.



Et un tout grand merci aux membres des CLDR et aux représentants des structures pour leur participation, ainsi qu'à l'équipe de la FRW pour l'organisation et l'encadrement.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse, Pauline Marchand, Catherine Servotte,  
Alain Jacquet et Jean-Christophe Simon